

L'erreur du « tout montée en gamme »

Le constat est sans appel. Sept ans après le discours d'Emmanuel Macron à Rungis qui prônait une montée en gamme généralisée comme planche de salut pour notre agriculture et pour s'extraire des difficultés liées à la compétition internationale, l'échec est patent. Les rapports s'enchaînent et pointent du doigt la même chose : non seulement cela n'a pas fonctionné comme attendu pour nombre de filières mais, en plus, cela s'est traduit par une hausse spectaculaire de nos importations pour le cœur et l'entrée de gamme, mettant à mal notre souveraineté alimentaire (lire notre enquête page 14).

Parmi les premiers à avoir mis les pieds dans le plat figurent les sénateurs de la Commission des affaires économiques, via deux rapports sortis à quelques années d'intervalle, et écrits de manière transpartisane par un LR, un centriste et un socialiste (1). Si cette stratégie est poursuivie, elle conduira à « réserver l'alimentation française à ceux qui peuvent se le permettre, condamnant les plus modestes à se nourrir de produits importés des quatre coins du monde », s'alarmaient-ils dans

La hausse des importations est spectaculaire pour le cœur et l'entrée de gamme.

leur dernier rapport en 2022, tout en regrettant « la déconnexion totale de l'agriculture française avec les attentes de tous les consommateurs ».

Plus récemment, en juillet, un rapport du CGAAER surenchérisait sur les menaces, de plus en plus palpables, d'éviction de la matière première agricole française dans l'offre alimentaire à bas prix. Et début septembre, la Cour des comptes s'interrogeait à propos de la filière vo-

lailles sur une montée en gamme qui « vise un marché peu dynamique ». Ainsi, l'erreur stratégique n'est pas d'avoir voulu faire monter en gamme certains segments de consommation mais d'avoir voulu la généraliser partout, en abandonnant aux importations le cœur du marché. La concomitance d'une forte inflation et d'une crise du pouvoir d'achat aura aggravé les choses.

Un tel constat devrait amener le pouvoir politique à rectifier le tir, avec des réponses attendues pour redresser la compétitivité de l'agriculture, angle mort de ces dernières années. Il y a urgence et la crise agricole survenue en début d'année l'avait bien montré. Certaines mesures figuraient dans la loi agricole mais, depuis la dissolution de l'Assemblée, le sort de ce texte semble scellé. Y aura-t-il une autre proposition portée par le nouveau gouvernement Barnier ? On notera que la droite républicaine avait dans son « pacte législatif » sorti cet été un projet de loi Agriculture et souveraineté qui incluait des mesures sur les surtranspositions, les clauses miroirs, Ecophyto et le TO-DE.

(1) 28 mai 2019, « Agir pour la compétitivité de la Ferme France », 28 septembre 2022. Rapport n° 905 (2021-2022) sur la « Compétitivité de la ferme France ».



Philippe Pavard,
directeur de la rédaction